



# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

## Procès verbal / Minutes

### **Mercredi le 8 avril 2015**

À la session régulière du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15, avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Son Honneur le Maire Monsieur GRAHAM HAWLEY; mesdames les Conseillères JENNIFER VADNEAU, VICKY DUBEAU, NANCY DAGENAI et Messieurs les Conseillers JACQUE GAUTHIER, CLAUDE PICHÉ, MAURICE LAFLEUR tous formant quorum sous la présidence du Maire.

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

#### **37-04-2015**

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI  
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts à « **Divers** »

1. Maire M. Graham Hawley :
2. Siege #1 M. Maurice Lafleur:
3. Siege #2 Mme Nancy Dagenais:
4. Siege #3 Mme Jennifer Vadneau:
5. Siege #4 Mme Vicky Dubeau:
6. Siege #5 M. Claude Piché:
7. Siege #6 M. Jacque Gauthier:

Directrice Générale Andrea Lafleur :

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès verbal / Minutes

### 38-04-2015

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** le procès-verbal de la réunion régulière du conseil le 3 mars 2015 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

---

### 39-04-2015

**ATTENDU QUE** dans sa résolution # 155-12-2014, la municipalité d'Otter Lake a exprimé son intention de transférer une partie du chemin Polish Hills qui est entièrement sur le lot 5 056 612 à son propriétaire actuel

**ATTENDU QUE** la création d'une nouvelle désignation du cadastre pour la portion de route entièrement sur le lot 5 056 612 a été créée et est décrit comme le nouveau lot 5 667 390

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER CLAUDE PICHÉ  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la municipalité d'Otter Lake s'engage à fermer la partie du chemin Polish Hills désigné comme étant le lot 5 667 390 à partir de ce jour le 8 avril 2015, et de vendre la partie à Brian McMahon, propriétaire de 534 chemin Polish Hills (Lot 5 056 612), pour la somme de \$1, comme prescrit à l'article 6.1 du Code Municipal du Québec. Le nouveau propriétaire est responsable de tous les frais de transfert et des frais de notaire pour la publication de la vente.

Carried

---

### 40-04-2015

**ATTENDU QU'**une demande était déposée par M Doug Zacharias au bureau municipal le 27 novembre, 2014

**ATTENDU QUE** le conseil faut donner leur consentement pour renouveler les permis avec la CPTAQ pour les 3 gravières

**ATTENDU QUE** les gravières et leur accès son trouver sur lot 5 A-P rang 2, lot 7P et 8P rang 2 et lot 6 A-P et lot 3 780 994 (7 A-P) rang 1 Leslie, et dans une zone qui permet leur usage en conformité avec le plan de zonage de la Municipalité d'Otter Lake P2-02-03

*La version française est la version officielle - The French version is the official version*

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès verbal / Minutes

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICKY DUBEAU  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la municipalité d'Otter Lake donne leur appui a la demande de M Doug Zacharias avec la CPTAQ pour renouveler les permis pour ses trois gravières localiser sur le territoire de la Municipalité d'Otter Lake.

Adopté

---

### **41-04-2015**

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la municipalité d'Otter Lake donne un don de 100.00\$ au Bourses du Pontiac qui aide les jeunes du Pontiac à poursuivre leurs études.

Adopté

---

**Avis de motion** est donné par MAURICE LAFLEUR pour travailler sur un règlement concernant la constitution d'un fonds local réserve à la réfection et a l'entretien de certaines voies publiques.

---

### **Divers / Varia**

Maire M. Graham Hawley:

Siege #1 M. Maurice Lafleur:

Siège #2 Mme Nancy Dagenais:

Siège #3 Mme Jennifer Vadneau :

*La version française est la version officielle - The French version is the official version*

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès verbal / Minutes

Siège #4 Mme Vicky Dubeau:

Siège #5 M. Claude Piché:

Siège #6 M. Jacque Gauthier:

---

### **Information aux membres du Conseil /**

- Rapport de l'inspecteur en bâtiment
- Rapport du maire
- Rapport du chef pompier

---

### **Correspondance**

- |                                      |                   |
|--------------------------------------|-------------------|
| 1. Betty Gratton                     | Non sur propriété |
| 2. Anita Trudeau & Andrew Lesniowski | Balance sur taxes |

---

### **42-04-2015**

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER      CLAUDE PICHÉ  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**Que** les comptes soient payés

Adopté

---

### **CERTIFICATS DES FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES :**

Je soussigné, Andrea Lafleur, directrice générale, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses au total de 196,667.97\$ ont été projetées.

Signé à Otter Lake, Québec  
Ce 8<sup>ie</sup> jour d'avril 2015.

*La version française est la version officielle - The French version is the official version*

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès verbal / Minutes

Andrea Lafleur, Directrice générale

---

<b>Comptes à payer:</b>	196,667.97 \$
<b>Factures prépayées:</b>	0.00 \$
<b>Salaires élus et employés:</b>	27,922.26 \$
<b>Totale:</b>	<b>224,590.23 \$</b>

---

**Période de questions 30 minutes**

---

**43-04-2015**

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la réunion soit levée a 19H17.

Adopté

---

GRAHAM HAWLEY, Maire

---

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale